

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Lausanne, Waadt
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2023

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Benteli, Marianne
Buchwalder, Mathias
Ehrensperger, Elisabeth
Eperon, Lionel
Freymond, Nicolas
Hirter, Hans
Huguenet, François
Mosimann, Andrea
Porcellana, Diane
Schär, Suzanne

Bevorzugte Zitierweise

Benteli, Marianne; Buchwalder, Mathias; Ehrensperger, Elisabeth; Eperon, Lionel; Freymond, Nicolas; Hirter, Hans; Huguenet, François; Mosimann, Andrea; Porcellana, Diane; Schär, Suzanne 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Waadt, Lausanne, 1995 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Rechtsordnung	1
Öffentliche Ordnung	1
Wahlen	3
Kommunale Wahlen	3
Aussenpolitik	5
Zwischenstaatliche Beziehungen	6
Infrastruktur und Lebensraum	6
Verkehr und Kommunikation	6
Strassenverkehr	6
Umweltschutz	6
Klimapolitik	6
Abfälle	8
Sozialpolitik	9
Gesundheit, Sozialhilfe, Sport	9
Suchtmittel	9
Bildung, Kultur und Medien	9
Bildung und Forschung	9
Hochschulen	9
Kultur, Sprache, Kirchen	10
Archive, Bibliotheken, Museen	10
Film	10

Abkürzungsverzeichnis

WTO	Welthandelsorganisation
EU	Europäische Union
EnDK	Konferenz Kantonaler Energiedirektoren
BPUK	Bau-, Planungs- und Umweltdirektoren-Konferenz
LSVA	Leistungsabhängige Schwerverkehrsabgabe
SBB	Schweizerische Bundesbahnen
BV	Bundesverfassung
EHS	Emissionshandelssystem
GAV	Gesamtarbeitsvertrag
Swissoil	Dachverband der Brennstoffhändler in der Schweiz
Aerosuisse	Dachverband der schweizerischen Luft- und Raumfahrt
SIAA	Swiss International Airport Association
swisselectric	Organisation der Schweizerischen Stromverbundunternehmen
Swissmem	Verband der Schweizer Maschinen-, Elektro- und Metall-Industrie
EV	Erdöl-Vereinigung

OMC	Organisation mondiale du commerce
UE	Union européenne
CDEn	Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie
DTAP	Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations
CFF	Chemins de fer fédéraux suisses
Cst	Constitution fédérale
SEGE	Système d'échange de quotas d'émission
CCT	Convention collective de travail
Swissoil	association nationale des négociants en combustibles
Aerosuisse	Fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisse
SIAA	Swiss International Airport Association
swisselectric	Organisation des entreprises du réseau d'interconnexion suisse d'électricité
Swissmem	L'association de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux
UP	Union Pétrolière

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Rechtsordnung

Öffentliche Ordnung

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 31.12.1995
HANS HIRTER

Am meisten **Grosskundgebungen (1'000 und mehr Teilnehmende)** fanden für einmal in Genf statt (sieben); je sechs waren es in Bern und Zürich. Insgesamt kam es zu 25 Grossdemonstrationen (1994: 26). Wie immer in den letzten Jahren standen mehrheitlich nicht die Verhältnisse in der Schweiz, sondern die Politik anderer Staaten betreffende Fragen im Vordergrund (14). Bei elf dieser Manifestationen protestierten in der Schweiz wohnende Ausländer (Albaner aus dem serbischen Kosovo, Kurden und Alewiten aus der Türkei, Tamilen aus Sri Lanka sowie Tibeter) gegen die Verhältnisse in ihren Heimatländern. Drei grosse und eine Vielzahl von kleineren lokalen Demonstrationen hatten die französischen Atomversuche im Pazifik zum Thema; auffallend war, dass sich dabei sehr viele Jugendliche engagierten. Bei den elf Grossdemonstrationen zu schweizerischen Themen standen die Proteste des Verwaltungspersonals gegen kantonale Sparmassnahmen (v.a. in der Waadt) sowie die Wünschbarkeit der Integration der Schweiz in die EU im Vordergrund. Die beiden grössten Kundgebungen fanden in Bern statt und mobilisierten je rund 12'000 Personen (Kosovo-Albaner resp. Gegner der französischen Atomversuche).

In der folgenden Zusammenstellung sind die Kundgebungen der Gewerkschaften zum 1. Mai, welche in den Grossstädten jeweils einige Tausend Beteiligte aufweisen, nicht erfasst. Demonstrationen mit 1'000 und mehr Teilnehmenden:

Genf: 2'000/Kurden, 4'000/Tamilen, 4'000/gegen franz. Atomversuche, 7'000/Kosovo-Albaner, 1'000/Gewerkschafter, 1'500/im Vorfeld eines Militär-Defilees, 2'000/gegen Verhaftungen anlässlich Militär-Defilee;

Bern: 2'500/Bosnier, 1'000/Exil-Tibeter, 12'000/Kosovo-Albaner, 6'000/gegen franz. Atomversuche, 12'000/gegen franz. Atomversuche, 4'000/Tamilen;

Zürich: 2'000/Alewiten aus der Türkei, 1'500/Kosovo-Albaner, 1'000/Schwule und Lesben, 3'000/gegen den Krieg in Bosnien, je 10'000/contra EU-Beitritt resp. für eine offene Schweiz);

Lausanne: 10'000/kantonale Angestellte gegen Sparmassnahmen, 10'000/kantonale Angestellte gegen Sparmassnahmen;

Amriswil (TG): 3'000/Landwirte;

Biel: 3'000/pro EU-Beitritt;

Basel: 1'000/Alewiten aus der Türkei;

Luzern: 1'000/kantonale Angestellte gegen Sparmassnahmen.¹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 31.12.1996
HANS HIRTER

Insgesamt kam es im Berichtsjahr zu 24 **Grosskundgebungen mit 1'000 und mehr Beteiligten** (1995: 25). Davon fanden je fünf in Bern resp. Zürich statt, vier in Genf und drei in Lausanne. Deutlich abgenommen haben die von Ausländern durchgeführten grossen Manifestationen gegen die Zustände in ihren Heimatländern (vier), welche im Vorjahr noch mehr als die Hälfte aller Grosskundgebungen ausgemacht hatten. Am aktivsten waren 1996 die Angestellten des Bundes und der Kantone, welche zwölfmal an grossen Protestveranstaltungen ihre Unzufriedenheit zeigten. Der Höhepunkt dieser Mobilisierungswelle fand am 26. Oktober in Bern statt, wo rund 35'000 Angestellte des öffentlichen Dienstes aus der ganzen Schweiz gegen Spar- und Abbaumassnahmen demonstrierten. Es handelte sich dabei um die grösste Kundgebung seit 1982 (Friedensdemonstration in Bern mit rund 50'000 Beteiligten). Auch bei den beiden nächstgrössten Manifestationen des Berichtsjahres standen Sparmassnahmen und Angst um den Arbeitsplatz im Vordergrund: an einer Bauerndemonstration in Bern nahmen 15'000 Personen teil, und an einem Protestmarsch gegen die Schliessung der Brauerei Cardinal in Freiburg zählte man 10'000 Unzufriedene.

In der folgenden Zusammenstellung sind die Kundgebungen der Gewerkschaften zum 1. Mai, welche in den Grossstädten jeweils einige Tausend Beteiligte aufweisen, nicht erfasst. Demonstrationen mit 1'000 und mehr Teilnehmenden:

Bern: 8'000/Kosovo-Albaner, 8'000/Tamilen gegen Ausschaffung, 7'000/SBB-Angestellte gegen Lohnabbau, 15'000/Bauern, 35'000/Angestellte des öffentlichen Dienstes;

Zürich: 1'000/Tamilen, 2'000/gegen Polizeieinsatz bei 1. Mai-Demo,

2'000/Staatsangestellte gegen Sparmassnahmen, 7'000/Studierende und Mittelschüler gegen Sparmassnahmen, 1'500/Staatsangestellte gegen Sparmassnahmen;
 Genf: 8'000/Tamilen, 7'000 und 5'000/Staatspersonal gegen Sparmassnahmen, 1'500/Rentner gegen Rentenkürzung;
 Lausanne: 2'000, 2'000 und 3'000/Angestellte des öffentlichen Dienstes gegen Sparmassnahmen;
 Freiburg: 10'000/gegen Schliessung der Brauerei Cardinal;
 Basel: 3'000/Gewerkschafter Chemie;
 Matran (FR): 2'500/Landwirte;
 Schaffhausen: 1'500/gegen Gewalt an Kindern;
 Lugano: 1'500/für autonomes Jugendzentrum;
 Rheinfelden (AG): 1'500/gegen Schliessung der Brauerei Cardinal in Freiburg;
 Solothurn: 1'500/Lehrer gegen Sparmassnahmen.²

STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 31.12.1997
 HANS HIRTER

Die Zahl der **Grossdemonstrationen mit 1'000 und mehr Beteiligten** nahm 1997 auf 21 ab (1996: 24). Nicht nur in bezug auf die Anzahl, sondern auch hinsichtlich der Beteiligtenzahl blieben die Kundgebungen im Berichtsjahr eher bescheiden. Die grösste mobilisierte rund 12'000 Personen (Kosovo-Albaner in Bern). Am meisten Grossdemonstrationen fanden in Genf (sieben) und in Bern (fünf) statt. In Zürich waren wie üblich viele kleine Manifestationen mit zum Teil heftigen Ausschreitungen zwischen Demonstranten und Gegenmanifestanten aus der rechts- bzw. linksradikalen Szene zu verzeichnen. Grosskundgebungen, die zudem relativ schwach besucht waren, wurden hingegen in Zürich nur zweimal durchgeführt. Eher aussergewöhnlich waren zwei, gemessen an der Bevölkerungszahl sehr gut besuchte Protestveranstaltungen in Kleinstädten des Kantons St. Gallen (Rorschach und Wil). Sie richteten sich gegen die Absicht der Kantonsregierung, die lokalen Spitäler zu schliessen. Wie im Vorjahr kam es auch 1997 lediglich zu vier grossen Kundgebungen von Ausländerorganisationen, welche auf die Unterdrückung in ihren Heimatländern aufmerksam machten (zweimal Tamilen, je einmal Kosovo-Albaner und Tibeter). Am aktivsten waren wie bereits 1996 die Angestellten des öffentlichen Sektors. Dabei konzentrierte sich ihr Protest gegen staatliche Sparmassnahmen auf die Kantone Genf und Waadt, wo fünf von insgesamt sechs dieser Manifestationen stattfanden. Mit vier weiteren, von anderen Personenkreisen getragenen Kundgebungen, richteten sich damit fast die Hälfte aller Grossdemonstrationen des Jahres 1997 gegen staatliche Sparmassnahmen.

In der folgenden Zusammenstellung sind die Kundgebungen der Gewerkschaften zum 1. Mai, welche in den Grossstädten jeweils einige Tausend Beteiligte aufweisen, nicht erfasst. Demonstrationen mit 1'000 und mehr Teilnehmenden:

Genf: 2'000/Tibeter, 5'500/Tamilen, 3'000/Tamilen, 1'000/Lesben und Homosexuelle für expliziten Diskriminierungsschutz in der BV), 1'000/Staatsangestellte gegen Sparmassnahmen, 1'000/Studierende gegen Sparmassnahmen, 1'800/Rentner gegen städtische Sparmassnahmen;
 Bern: 10'000/Bauarbeiter für Arbeitsplätze, 2'500/gegen Antisemitismus, 6'000/Lesben und Homosexuelle für expliziten Diskriminierungsschutz in der BV, 12'000/Kosovo-Albaner, 1'000/Staatsangestellte gegen kantonale Sparmassnahmen;
 Lausanne: 2'000/Staatsangestellte gegen kantonale Sparmassnahmen, 10'000/Staatsangestellte und Studierende gegen kantonale Sparmassnahmen, 4'000/Staatsangestellte gegen kantonale Sparmassnahmen;
 Zürich: 1'500/Bauarbeiter für neuen GAV, 2'000/Studierende gegen neues Unigesetz;
 Rorschach (SG): 4'000/gegen Spitalschliessung;
 Wil (SG): 2'000/gegen Spitalschliessung;
 Freiburg: 1'500/gegen Schliessung der Brauerei Cardinal;
 Aarau: 1'200/Mittelschüler gegen kantonale Sparmassnahmen.³

STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 31.12.1998
 HANS HIRTER

Die Zahl der **Grossdemonstrationen mit 1'000 und mehr Beteiligten** nahm gegenüber dem Vorjahr von 21 auf 32 zu. Verantwortlich dafür war die **grössere Zahl von Kundgebungen**, bei denen in der Schweiz lebende Ausländer gegen die Unterdrückung in ihren Herkunftsstaaten protestierten. Insgesamt wurden davon zwölf (1997: vier) durchgeführt: neun von Kosovo-Albanern, zwei von Kurden aus der Türkei und eine von Tamilen. Zweithäufigstes Demonstrationsthema waren die Proteste von kantonalen Angestellten gegen eine Verschlechterung ihrer Anstellungsbedingungen im Zusammenhang mit Sparmassnahmen. Von den insgesamt sieben derartigen Kundgebungen, welche zum Teil auch von Streiks begleitet waren, fanden fünf in der französischsprachigen Schweiz statt. Dreimal gingen Schüler und Studierende in grosser

Zahl auf die Strasse, um gegen Sparmassnahmen im Bildungsbereich zu manifestieren. Eher ungewöhnlich waren die beiden Grosskundgebungen von Personen aus der Wissenschaft, welche für eine Ablehnung der Genschutzinitiative warben. Die grösste Anzahl von Demonstrationen mit 1'000 und mehr Beteiligten wurden in Bern und Genf durchgeführt (je acht); in Lausanne waren es vier und in Zürich drei. Die Albaner aus dem Kosovo waren verantwortlich für die beiden grössten Demonstrationen mit 20'000 resp. 15'000 Teilnehmenden; beide fanden in Bern statt. Die beiden nächstgrössten (je 12'000) wurden vom Staatspersonal des Kantons Waadt in Lausanne organisiert.

In der folgenden Zusammenstellung sind die Kundgebungen der Gewerkschaften zum 1. Mai, welche in den Grossstädten jeweils einige Tausend Beteiligte aufweisen, nicht erfasst. Demonstrationen mit 1'000 und mehr Teilnehmenden:

Bern: Strassentransportgewerbe gegen LSVA (7'000), Kosovo-Albaner (20'000), Behinderte für Verfassungsartikel (8'000), Kosovo-Albaner (15'000), Kosovo-Albaner (3'000), Kosovo-Albaner (2'000), Kurden (1'500), Kosovo-Albaner (2'000);

Genf: Kosovo-Albaner (3'000), Kosovo-Albaner (5'500), Wissenschaftler gegen Gen-Initiative (1'500), gegen WTO (4'000), gegen WTO (1'000), Tamilen (4'000), Staatsangestellte gegen Sparmassnahmen (2'500), Staatsangestellte gegen Sparmassnahmen (1'500);

Lausanne: Kurden (3'000), Staatsangestellte gegen Sparmassnahmen (12'000), Staatsangestellte gegen Sparmassnahmen (12'000), Staatsangestellte gegen Sparmassnahmen (1'200);

Zürich: Kosovo-Albaner (8'000), Gewerkschafter SMUV für Arbeitszeitverkürzung (2'000), Wissenschaftler gegen Gen-Initiative (2'500);

Basel: Angestellte aus Mannheim/DE gegen Stellenabbau bei Roche (1'000), Kosovo-Albaner (3'000);

Sion: Schüler gegen neues Schulgesetz (3'000), Bauern gegen WTO (2'500);

Aarau: Staatsangestellte gegen Sparmassnahmen (5'000);

Bellinzona: Staatsangestellte gegen Sparmassnahmen (1'000);

Biel: Gewerkschafter SMUV für GAV (3'500);

Neuenburg: Studierende (2'500);

Solothurn: Mittelschüler gegen Einführung von Schulgeldern (1'400).⁴

Wahlen

Kommunale Wahlen

WAHLEN
DATUM: 28.02.2016
DIANE PORCELLANA

Seize personnes se sont proposées pour intégrer la Municipalité de **Lausanne**, selon le système majoritaire. Trois anciens membres socialistes briguaient un nouveau mandat, à savoir Florence Germond, Oscar Tosato et Grégoire Junod. La gauche souhaitait récupérer le siège occupé auparavant par Daniel Brélaz (verts), qui a choisi de ne pas se représenter, après 26 ans et demi à la municipalité, dont 15 ans de syndiculture. L'ancien membre Jean-Yves Pidoux (verts) se représentait également pour un mandat aux côtés de Natacha Litzistorf (verts). Olivier Français (plr), élu en octobre 2015 au Conseil des Etats, et Marc Vuilleumier (pst) n'étaient pas candidats pour un mandat supplémentaire. Les candidats proposés par le PLR étaient Pierre-Antoine Hildbrand et Mathieu Blanc. Durant la campagne, le PLR avait fait part de sa volonté d'un deuxième siège à la Municipalité, étant donné ses gains d'électeurs lors des élections fédérales et lors des élections complémentaires dans différentes villes vaudoises. Concernant le siège laissé vacant par Marc Vuilleumier, celui-ci était convoité par David Payot (pop). L'UDC et SolidaritéS avaient chacun deux candidats en lice. Les Vert'libéraux, SoMoS, PDC, Démocrate Suisse avaient chacun un candidat en course.

Lors du premier tour, avec une participation de 33,76%, six candidats ont obtenu la majorité absolue de 15'883 voix. Trois candidats socialistes sont arrivés en tête, Florence Germond avec 19'123 voix, Oscar Tosato avec 18'889 voix et Grégoire Junod avec 18'802 voix. Suivent Jean-Yves Pidoux, qui a obtenu un score de 19'716 voix, puis sa collègue de parti Natacha Litzistorf, avec 18'297 voix, et, finalement, David Payot avec 17'040 voix. Les candidatures bourgeoises ont donc été écartées, ainsi que celles du mouvement Solidarités et du SoMos. Les verts ont donc maintenu leur siège, avec l'élection de Natacha Litzistorf, tout comme Pop et Gauche en mouvement, avec David Payot. Le PLR ne pourra donc avoir deux sièges, pour rester au gouvernement de la ville, un de ses candidats devra se faire élire.

Lors du deuxième tour, organisé le 20 mars 2016, un seul candidat bourgeois s'est présenté. Le PLR Pierre-Antoine Hildbrand qui n'avait pas obtenu la majorité absolue au premier tour avec 7'856 voix. Le PLR souhaitait maintenir son unique siège. Les trois autres candidatures étaient présentées par les mouvements Solidarités avec Hadrien

Buclin, SoMos avec Sandrine Cornut et le Juste Milieu qui entra en course au second tour avec Bendo Sinclair. Le parti socialiste et les verts, ne voyant pas l'intérêt d'un gouvernement exclusivement de gauche, ils n'ont donc pas proposé de candidats au second tour. Le candidat bourgeois, Pierre-Antoine Hildbrand (plr) a été élu avec 63,84% des voix. Ainsi, il représente le seul membre bourgeois d'un gouvernement principalement de gauche et le PLR maintient son siège.

La ville de Lausanne élit également son nouveau syndic. Le PS a pu éviter un arbitrage entre ses trois candidats, Oscar Tosato, Florence Germond et Grégoire Junod, grâce à l'accord trouvé entre ces derniers. Grégoire Junod était donc le seul candidat. Les autres partis politiques, durant la campagne, ont montré des ambitions modestes à l'égard de la course à la syndiculture. Ainsi, Grégoire Junod a été tacitement élu pour remplacer Daniel Brélaz.

A propos de l'élection du Conseil communal de la ville, 100 mandats étaient à attribuer en même temps que le premier tour pour la Municipalité. 385 candidatures, réparties en 9 listes, ont été déposées, dont trois n'ont reçu aucun mandat. Les listes du SoMoS, du Parti pirate et la liste de l'Action nationale, Démocrate Suisse, Blécherette n'atteignaient pas le quorum. Le Parti socialiste a déposé la plus grande liste avec 82 candidats et les Verts ont déposé 54 candidatures. Concernant les résultats, lors de la première répartition, la gauche emportait 60 sièges, suivie par le PLR, avec 21 sièges. L'UDC a obtenu 11 sièges. Le Centre, le PDC et les Vert'Libéraux ont reçu 6 sièges. Lors de la deuxième répartition, au regard des restes de voix, l'apparement des partis de gauche leur a permis de gagner un siège supplémentaire. Ainsi, la gauche (composée du Parti socialiste, des Verts, du PoP, de SolidaritéS et des Indépendant e-s) a remporté donc 61 sièges. L'UDC a obtenu le dernier siège. Par rapport à l'ancienne composition du Conseil communal, l'UDC a perdu 2 sièges et le PLR 3 sièges. La gauche plurielle a perdu 1 siège. Le pouvoir législatif est donc majoritairement à gauche, comme l'exécutif.⁵

WAHLEN
DATUM: 07.03.2021
MATHIAS BUCHWALDER

En **2021**, ce sont 26 candidates et candidats qui se sont lancés dans la course à la **municipalité de Lausanne**, dix de plus que lors des élections précédentes en 2016. La majorité rose-verte composée du PS, des Vert-e-s et du POP, qui formait habituellement une alliance, s'est cette fois-ci désunie. Ceci s'explique par la volonté des écologistes, poussés par la vague verte, de briguer un troisième siège (sur sept). Natacha Litzistorf (verts) se présentait ainsi pour un nouveau mandat. Afin d'atteindre les ambitions du parti, elle était accompagnée par Daniel Dubas (verts) et Xavier Company (verts), alors que Jean-Yves Pidoux (verts) ne se représentait pas, après trois mandats à l'exécutif lausannois. Les socialistes lançaient Emilie Moeschler pour succéder à Oscar Tosato aux côtés des sortants Florence Germond et Grégoire Junod. Affaibli par la rupture de l'alliance de gauche, le popiste David Payot espérait conserver son siège acquis en 2016. Seul représentant de la droite durant la dernière législature, le libéral-radical Pierre-Antoine Hildbrand brigait un second mandat, avec dans son sillage sa colistière Florence Bettschart-Narbel, pour tenter de rééquilibrer un exécutif qui penchait trop à gauche selon le PLR. D'après 24 Heures, c'est entre ces neuf candidatures qu'allaient se jouer les sept sièges à pourvoir. La possibilité d'un exécutif composé uniquement des politiciennes et politiciens de gauche, envisageable si les Vert-e-s parvenaient à ravir le siège libéral-radical, n'était cependant pas souhaitable, selon le président des socialistes lausannois Denis Corboz. Parmi les autres candidatures, on retrouvait cinq membres de l'UDC et du PLC (parti libéral-conservateur), qui se regroupaient sous la même bannière, cinq ans après la création du mouvement sécessionniste suite à l'exclusion de Claude-Alain Voilet de l'UDC Vaud. Les Vert'libéraux proposaient deux candidats à l'exécutif, alors qu'Ensemble à Gauche en présentait quatre. Le Parti scientifique citoyen avait trois candidats en lice, le Centre deux et l'Action nationale et chrétienne un. L'objectif de ces candidatures était selon les médias avant tout de gagner en visibilité pour tirer la liste de leur parti au Conseil communal.

Le 7 mars 2021, lors du premier tour, aucun candidat n'a atteint la majorité absolue, fixée à 16'349 voix. Les trois socialistes sont arrivés en tête. Grégoire Junod a récolté 15'882 suffrages, Florence Germond 15'535 et Emilie Moeschler 14'917. Derrière eux, David Payot a réalisé un très bon score avec 14'460 voix. Pari manqué pour les Vert-e-s, qui ont placé Natacha Litzistorf en cinquième position avec 10'782 voix, alors que Daniel Dubas et Xavier Company ont terminé respectivement septième et huitième avec 8'557 et 8'320 suffrages, nettement devancés par Pierre-Antoine Hildbrand (9'519 voix). La deuxième candidate libérale-radical Florence Bettschart-Narbel a pris le neuvième rang avec 8'101 voix. Comme prévu, les autres formations ont fini loin derrière. La

participation s'est élevée à 37,65 pour cent.

En vue du deuxième tour, les Vert-e-s ont décidé de retirer un de leurs candidats, permettant ainsi à l'alliance de gauche de se reformer. Cependant, la surprise venait du fait que cela soit Daniel Dubas qui se retire au profit de Xavier Company, pourtant moins bien élu que lui. Dans les rangs écologistes, ce choix a été justifié par la volonté de présenter un candidat jeune – Xavier Company a 32 ans – qui répondait mieux aux préoccupations de la Grève du climat et de la Grève féministe. Le PLR repartait au combat avec ses deux candidat.e.s, conservant l'espoir de conquérir un deuxième siège. Bruno Dupont, de l'Action nationale et chrétienne, restait lui aussi dans la course.

Le deuxième tour, qui a eu lieu le 28 mars 2021, n'a été le théâtre d'aucune surprise. Les six membres de l'alliance de gauche ont été élus. Comme au premier tour, Grégoire Junod a reçu le plus grand nombre de suffrages avec 15'604 voix, suivi par Florence Germond avec 15'346 voix, Emilie Moeschler avec 15'244 voix, Natacha Litzistorf avec 15'205 voix, David Payot avec 14'733 voix et Xavier Company avec 14'497 voix. Le dernier siège est revenu à Pierre-Antoine Hildbrand avec 10'070 voix. Florence Bettchart-Narbel n'a pas été élue, son total de 9'136 voix ne suffisant pas à accéder à l'exécutif. La composition de la Municipalité de la ville de Lausanne reste ainsi identique à la législature précédente, avec six représentantes et représentants de la gauche pour un seul de la droite. Le socialiste Grégoire Junod entame un deuxième mandat en tant que syndic. En baisse par rapport au premier tour, la participation s'est élevée à 27,45 pour cent. Dans le Temps, le manque de changement au sein de l'exécutif a été quelque peu critiqué. S'indignant de la «discipline presque soviétique» avec laquelle les électeurs et électrices renouvelaient leurs autorités, le journal romand relevait que la ville fait face à un «endettement problématique» qui mériterait d'être pris à bras-le-corps. La discrétion de David Payot durant son premier mandat et la stratégie électorale hasardeuse des Vert-e-s, qui furent évoqués à plusieurs reprises durant la campagne, faisaient dire au Temps que la gauche lausannoise peut s'estimer heureuse du résultat de cette élection. Le quotidien déclarait ainsi que la campagne électorale s'avérait peu utile si le résultat dans les urnes restait toujours le même et espérait néanmoins que les élu.e.s sauraient relever les défis qui attendent la cité vaudoise.

S'agissant du **Conseil communal**, 100 mandats étaient à répartir entre les 10 listes comportant au total 396 candidates et candidats. Aucun siège n'a été attribué au Centre, à Juste Milieu, à l'Action nationale et chrétienne et au Parti scientifique citoyen, qui n'ont pas atteint le quorum. L'alliance de gauche a remporté 66 sièges – 29 pour le PS, 24 pour les Vert-e-s et 13 pour Ensemble à Gauche, qui regroupait le POP, solidaritéS et des personnes indépendantes. 21 mandats sont revenus au PLR, 7 à l'UDC et 6 aux Vert'libéraux. Le Conseil communal reste ainsi lui aussi entre les mains de la gauche.

Au niveau cantonal, la plus grande progression est à mettre à l'actif des Vert-e-s, qui ont gagné 102 sièges dans les législatifs des quinze plus grandes villes du canton pour passer de 150 à 252 mandats. Cette progression s'est faite au détriment des libéraux-radicaux, qui ont subi le plus fort recul parmi les autres partis. L'UDC et le PS ont néanmoins eux aussi cédé du terrain aux Vert-e-s. En ville de Lausanne, la progression des Vert-e-s (+7 sièges) contraste avec les déboires de l'UDC et du PLR, qui perdent cinq sièges à eux deux. Autre fait marquant, le Conseil communal de Lausanne sera à majorité féminine pour la nouvelle législature.⁶

Aussenpolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 17.10.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Zwischenstaatliche Beziehungen

Pour commémorer les **75 ans du Traité de Lausanne**, la Turquie désirait organiser une célébration au Palais de Rumine à Lausanne, lieu même de la signature de l'accord qui a officiellement mis fin à la Première Guerre mondiale et fondé la Turquie moderne. Devant le refus, pour des motifs de sécurité, du gouvernement vaudois et de la ville de Lausanne, la cérémonie a finalement été mise sur pieds à Montreux (VD). Néanmoins, le gouvernement turc a protesté officiellement auprès du DFAE, ne comprenant pas que Lausanne ne soit pas plus fière de ce traité historique. Par ailleurs, il a demandé sans succès l'annulation d'une manifestation kurde qui s'est déroulée à Lausanne le 24 juillet, jour de l'anniversaire du Traité. Pour le peuple kurde, tout comme pour les Arméniens, cet accord a invalidé celui de Sèvres conclu trois ans plus tôt qui leur conférait l'autonomie. A la suite de cet incident, Ankara a déclaré vouloir reconsidérer ses relations diplomatiques avec la Confédération. Finalement, le gouvernement vaudois est revenu partiellement sur sa décision et a autorisé la tenue d'une brève réception au Palais de Rumine en octobre.⁷

Infrastruktur und Lebensraum

Verkehr und Kommunikation

Strassenverkehr

PETITION / EINGABE / BESCHWERDE
DATUM: 25.09.2008
NICOLAS FREYMOND

À l'instar de la mobilisation régionale en faveur d'une troisième voie CFF entre **Genève et Lausanne**, les organisations patronales et les partis bourgeois des deux cantons ont lancé une campagne pour la construction d'une **troisième piste autoroutière** entre les deux capitales cantonales. Il s'agit de remédier à l'engorgement récurrent de ce tronçon par un accroissement des flux. Ils ont déposé une pétition à l'Assemblée fédérale et fait approuver des propositions en ce sens dans leur Grand Conseil respectif.⁸

Umweltschutz

Klimapolitik

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 30.11.2016
DIANE PORCELLANA

Les modifications légales nécessaires pour le **couplage des système d'échange de quota d'émission (SEQE) suisse et européen** ont été mises en **consultation**, en même temps que la révision totale de la loi sur le CO2 et l'approbation de l'Accord de Paris. Des acteurs du secteur de l'énergie, des organisations de politiques énergétiques, des organisations des transports publics et privés, des organisations de protection de l'environnement et des associations faitières de l'économie ont pris part à la consultation outre les entités cantonales, communales et les partis politiques.

Le projet de couplage a rencontré un large soutien – tous les cantons sauf Schwyz et Berne, les commissions et conférences communales, le PBD, le PCS, le PDC, les Vert'libéraux, le PLR, les associations faitières de l'économie, les acteurs du secteur de l'énergie, quelques organisations des transports publics et privés et autres organisations l'ont approuvé. D'après les partisans, le couplage permettrait à l'économie suisse d'être sur un pied d'égalité avec ses concurrents directs dans l'UE et la Suisse aurait ainsi accès à un marché plus liquide des droits d'émission. Sur les 256 avis, 26 participants ont rejeté le projet. Il s'agit des cantons de Berne, de Schwyz, des Verts, des Jeunes Vert-e-s, de l'UDC, de la SES, des organisations des transports publics et privés, des organisations de protection de l'environnement et d'autres organisations. L'efficacité du système européen comme instrument de politique climatique a été mise en doute en raison des bas prix des droits d'émission. Plusieurs participants souhaitaient intégrer l'aviation dans le système d'échange afin que ce secteur réduise également ses émissions. Cette mesure était supportée par 15 cantons (FR, JU, AR, AI, GR, GL, ZG, ZH, UR, GE, SG, OW, LU, VS, NW), la Conférence gouvernementale des cantons alpins, la DTAP, l'EnDK, le PS, les Verts, les Jeunes Vert-e-s, le PDC, le PLR, la SES et les organisations de protection de l'environnement. Elle était refusée par le Centre Patronal, l'USAM, economiesuisse, l'UP, Aerosuisse et la SIAA. Le principal argument avancé était que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) avait déjà proposé des mesures dans ce domaine. Sur la question de l'intégration des centrales thermiques à combustibles fossiles dans le SEQE, 14 cantons (BL, ZH, UR, AR, AI, GR, GL, ZG, SG, OW, LU, VS, NW, FR) y étaient favorables. La Conférence gouvernementale des cantons alpins, la DTAP, l'EnDK, l'UP, Forum suisse de l'énergie,

l'AES, la SES, Swisselectric, les organisations de protection de l'environnement ont également approuvé la proposition. Finalement, le Centre Patronal, l'USAM, Swissmem, l'USP et economiesuisse ont proposé que les entreprises puissent demander de sortir du SEQE ou à y être intégré.

Le Conseil fédéral a pris connaissance de ces résultats. Il présentera un message au Parlement pour l'approbation de l'accord sur le couplage des SEQE suisse et européen.⁹

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 30.11.2016
DIANE PORCELLANA

La **procédure de consultation** a permis de recueillir 256 avis relatifs à la **politique climatique post-2020**, particulièrement quant à l'approbation de l'Accord de Paris sur le climat, la révision de loi sur le CO2 et l'approbation de l'accord sur le couplage des SEQE suisse et européen. Des acteurs du secteur de l'énergie, des organisations de politiques énergétiques, organisations des transports publics et privés, organisations de protection de l'environnement et des associations faitières de l'économie ont pris part à la consultation outre les entités cantonales, communales et les partis politiques. La ratification de l'Accord de Paris récolte un large soutien. Toutefois, les objectifs de réduction des émissions de CO2 sont plus disputés. La plupart des participants sont favorables à l'objectif global de réduction des émissions de 50% par rapport à 1990 d'ici 2030. A propos de la répartition des parts de réduction d'émissions entre la Suisse et l'étranger, une très faible majorité estime que la part à réaliser en Suisse devrait être plus élevée que celle proposée dans le projet. Les acteurs de l'économie, les entreprises et un nombre assez important de cantons appellent à la flexibilisation de ces parts. Finalement, la fixation d'un objectif moyen révèle des avis mitigés. Au sujet du couplage des SEQE, seul un quart des participants s'y oppose. Du côté des partisans, un nombre important d'acteurs doutent de l'efficacité du système européen en raison des prix bas des droits d'émission. D'autres souhaiteraient intégrer l'aviation dans le SEQE pour que le secteur réduise aussi ses émissions. Pour le projet de révision de la loi sur le CO2, la hausse du montant maximal de la taxe sur le CO2 perçue sur les combustibles satisfait la plupart des cantons, presque toutes les commissions, conférences et associations de communes et quelques partis politiques. Les organisations de protection de l'environnement voudraient un montant plus élevé que 240 francs ou alors qu'aucun montant maximal ne soit fixé pour pouvoir adapter la taxe au degré d'atteinte des objectifs. La majorité des participants est favorable au maintien des exemptions de la taxe sur le CO2 perçue sur les combustibles, au maintien de l'obligation de compenser pour les importateurs de carburants, au maintien des prescriptions relatives aux émissions de CO2 pour les véhicules, au maintien des activités de formation, d'information au public et de conseil aux professionnels. Un tiers des participants est pour l'interdiction subsidiaire des chauffages à combustibles fossiles. La proposition de l'abandon de l'affectation partielle du produit de la taxe sur le CO2 au Programme Bâtiments, ainsi que l'abandon de l'affectation partielle du produit de la taxe sur le CO2 au fond de technologie, ne rencontre pas de soutien. Suite à la procédure de consultation, le Conseil fédéral a pris connaissance des résultats. Le projet concernant l'approbation de l'Accord de Paris a été transmis au Parlement dans le cadre d'une procédure accélérée.¹⁰

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 30.11.2016
DIANE PORCELLANA

L'**approbation de l'Accord de Paris** a été discutée dans le cadre de la **consultation** sur la politique climatique de la Suisse, en même temps que le projet de couplage du SEQE suisse et européen, et la révision totale de loi sur le CO2. Des acteurs du secteur de l'énergie, des organisations de politique énergétique, des organisations des transports publics et privés, des organisations de protection de l'environnement et des associations faitières de l'économie ont pris part à la consultation outre les entités cantonales, communales et les partis politiques.

Environ 95% des participants sont favorables à la ratification de l'accord. Tous les cantons sauf Schwyz, les partis politiques excepté l'UDC, les conférences et les commissions communales, les associations faitières de l'économie, les acteurs du secteur de l'énergie excepté Swissoil, les représentants du secteur des transports et les organisations de protection de l'environnement figurent parmi les partisans. Ils s'attendent à des effets positifs sur l'économie suisse et soulignent l'efficacité de l'accord pour lutter contre les changements climatiques. Les quelques opposants estiment que les objectifs de réduction des émissions de CO2 sont trop élevés, et que la croissance économique et la compétitivité de la Suisse seraient mises en péril.

Concernant l'objectif global (réduction des émissions de gaz à effet de serre de 50% par rapport à 1990 d'ici 2030) et l'objectif moyen (réduction des émissions de gaz à effet de serre de 35% en moyenne par rapport à 1990 entre 2021 et 2030) de la Suisse,

les positions sont moins unanimes. Un peu plus de la moitié des participants est d'accord avec le principe de l'objectif global. La Suisse refléterait ainsi une image responsable. S'agissant de l'objectif moyen, 43 participants s'y opposent contre 37 en faveur. Certains interrogés aimeraient que les objectifs soient augmentés, alors que d'autres voudraient les voir à la baisse. La majorité des organisations de protection de l'environnement et de politique énergétique, quelques associations faïtières de l'économie et des partis politiques, cantons et communes refusent les objectifs car ils ne sont pas assez ambitieux. Enfin, des participants voudraient seulement l'objectif global. C'est maintenant au tour du Parlement, de statuer sur le projet d'approbation de l'Accord de Paris.¹¹

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 30.11.2016
DIANE PORCELLANA

Le projet de révision totale de la loi sur le CO2 pour la période postérieure à 2020 a été soumis à **consultation** en parallèle de l'approbation de l'Accord de Paris et du projet de couplage des SEQE suisse et européen. Des acteurs du secteur de l'énergie, des organisations de politiques énergétiques, organisations des transports publics et privés, organisations de protection de l'environnement et des associations faïtières de l'économie ont pris part à la consultation outre les entités cantonales, communales et les partis politiques.

La hausse du montant maximal de la taxe sur le CO2 perçue sur les combustibles satisfait la plupart des cantons, presque toutes les commissions, conférences et associations de communes et quelques partis politiques. Les organisations de protection de l'environnement, appuyé par certains partis politiques, voudraient un montant plus élevé que 240 francs ou alors qu'aucun montant maximal ne soit fixé pour pouvoir adapter la taxe au degré d'atteinte des objectifs. La majorité des participants sont favorables au maintien des exemptions de la taxe sur le CO2 perçue sur les combustibles. Toutefois, un grand nombre d'entre eux rejettent le critère d'exemption proposé. S'agissant de l'aménagement de l'exemption de la taxe, le modèle "harmonisation" est préféré à celui de la "dissociation". Plusieurs associations faïtières de l'économie souhaiteraient une combinaison d'aspects des deux modèles. L'obligation de compenser pour les importateurs de carburants convainc les organisations de l'environnement, les cantons et la plupart des partis politiques. Un rehaussement du taux de compensation en Suisse est demandé notamment par les partis politiques, les acteurs du secteur de l'énergie et les organisations de protection de l'environnement. Principalement, les représentants du domaine des transports souhaitent abaisser le taux, alors que d'autres le voudraient plus flexibles. Les cantons, les commissions, les conférences et associations de communes suggèrent de fixer le taux de compensation entre 10 et 20%. La procédure de consultation fait ressortir l'aval des acteurs pour le maintien des prescriptions relatives aux émissions de CO2 pour les véhicules. Beaucoup déplorent le manque de mesures de réduction plus efficaces dans le domaine des transports. D'autres souhaitent davantage d'encouragement pour les carburants et véhicules émettant peu ou pas de CO2. Les activités de formation, d'information au public et de conseil aux professionnels doivent continuer d'exister d'après les acteurs consultés. La plupart des entreprises, la majorité des cantons et une petite majorité des partis politiques rejettent l'interdiction subsidiaire des chauffages à combustibles fossiles. La proposition de l'abandon de l'affectation partielle du produit de la taxe sur le CO2 au Programme Bâtiments, ainsi que l'abandon de l'affectation partielle du produit de la taxe sur le CO2 au fond de technologie est refusée par les organisations de protection de l'environnement et par la majorité des cantons.¹²

Abfälle

INTERKANTONALE ZUSAMMENARBEIT
DATUM: 19.03.1997
LIONEL EPERON

Chargée de se prononcer sur l'opportunité de construire les usines d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) de **Posieux** (FR) et de **Lausanne** eu égard aux surcapacités des fours des Cheneviers (GE), une commission de coordination tripartite - composée de représentants des cantons de Fribourg, Vaud et Genève et présidée par la Confédération - est parvenue à la conclusion que les deux projets devront bel et bien être réalisés à moyen terme, mais de façon échelonnée dans le temps: Ainsi, simultanément à l'utilisation des surcapacités de l'usine des Cheneviers via le transfert provisoire sur ce site d'une partie des déchets ménagers vaudois et fribourgeois, la première usine sera construite de manière à être opérationnelle à partir de 2001. Quant à la seconde, elle devra pouvoir entrer en fonction aux alentours de 2005. La question du choix de l'installation à réaliser en premier a pour l'heure été laissée ouverte.¹³

Sozialpolitik

Gesundheit, Sozialhilfe, Sport

Suchtmittel

Unter dem Druck der Realität schien die traditionell repressive Westschweizer Hardliner-Front im Umgang mit den Konsumentinnen und Konsumenten von harten Drogen zu bröckeln. Nach Genf (2001) bekundete auch die Stadt **Lausanne** ihre Absicht, ein so genanntes Fixerstübli einzurichten, wollte jedoch nicht ohne Zustimmung des Kantons vorgehen. Aber sowohl der Waadtländer Staats- wie der Kantonsrat verweigerten ihre Zustimmung.¹⁴

KANTONALE POLITIK
DATUM: 18.09.2003
MARIANNE BENTELI

Bildung, Kultur und Medien

Bildung und Forschung

Hochschulen

Gegen Herbst entfachte der im Rahmen des „Projet triangulaire“ gefasste Plan, die Pharmazieausbildung auf den Standort Genf zu konzentrieren und in der leer werdenden **Lausanner Ecole de pharmacie** die Genomik einzurichten, heftige Turbulenzen und erbitterten Widerstand. Die Studenten- und Professorenschaft der Pharmazieschule wehrten sich gegen einen Auszug aus dem erst zehnjährigen, für über 20 Mio Fr. eigens für ihre Bedürfnisse gebauten Gebäude. Solidarität erfuhren sie von Seiten der waadtländischen Apothekerinnen und Apotheker, welche den Verlust ihres Fachzentrums befürchteten. Grundsätzliche Bedenken am „Projet triangulaire“ meldete schliesslich der Studentenverband Fédération des associations d'étudiants (FAE) an und warnte vor einer Förderung der Forschung auf Kosten der Lehre, vor einer Vernachlässigung der Geisteswissenschaften sowie vor einer ungenügenden demokratischen Kontrolle der neuen Strukturen. Im Dezember stimmte der Waadtländer Grosse Rat der Vorlage für das „Projet triangulaire“ zu und unterstellte angesichts des vehement geäusserten Widerstands die Fusion der Ecole de pharmacie dem obligatorischen Referendum.¹⁵

KANTONALE POLITIK
DATUM: 11.10.2000
ELISABETH EHRENSPERGER

Am 10. Juni sagte die Waadtländer Stimmbevölkerung Ja zu einem **Transfer der „Ecole romande de Pharmacie“** nach Genf zugunsten des „projet triangulaire“ – der Hochschulkoordination im „Arc lémanique“. Die Stimmergebnisse für den jährlichen Beitrag von 4,6 Mio Fr. an die in Genf konzentrierte Westschweizer Pharmazie-Schule sowie für eine Gesetzesänderung, mit welcher der Verzicht auf eine Apothekerschule in Lausanne beschlossen wurde, fielen relativ knapp aus. Dem Transfer war unter anderem seitens der Waadtländer Apothekerinnen und Apotheker sowie von Seiten der Studentenschaft etliche Skepsis entgegengebracht worden. Im Oktober kam es mit der Angliederung der Sektion Chemie der Universität Lausanne an die ETH Lausanne (ETHL) zum Vollzug der ersten von vier Etappen des Kooperationsprojektes der beiden Hochschulen. In der Frage nach der zukünftigen Struktur der so ausgedünnten Universität beging das Rektorat einen Tabubruch, indem es in einem Bericht an den Waadtländer Staatsrat die Fusion mit der benachbarten ETHL vorschlug und gezielt die bisherige Abhängigkeit der Universität vom Kanton bzw. ganz allgemein die Aufgabenteilung zwischen Bund und Kantonen kritisierte. Die gemeinsame Verwaltung der beiden Hochschulen dank einer gemeinsamen Trägerschaft von Bund und Kanton würde eine bessere Zusammenarbeit erlauben und so das Standhalten gegenüber dem internationalen Wettbewerb ermöglichen. Im November stimmte der ETH-Rat einer im Rahmen des „projet triangulaire“ geplanten Strukturänderung der ETHL zu, wonach diese auf Januar 2002 in eine eigentliche Technische Universität umgewandelt werden soll. Die zwölf bestehenden Departemente der ETHL werden in fünf Fakultäten mit einer klaren Schwerpunktsetzung auf den Lebenswissenschaften zusammengefasst.¹⁶

KANTONALE POLITIK
DATUM: 10.06.2001
ELISABETH EHRENSPERGER

KANTONALE POLITIK
DATUM: 12.11.2008
ANDREA MOSIMANN

Die ETH Lausanne kann ein internationales **Zentrum für Neuroprothesen** mit fünf Lehrstühlen aufbauen. Es soll zur weltweit wichtigsten Einrichtung in diesem Fachbereich werden und einen Schnittpunkt zwischen Grundlagenforschung, klinischer Anwendung sowie industrieller Nutzung bilden. Das Zentrum verfügt für einen Zeitraum von 10 Jahren über ein Budget von 40 Mio Fr., davon stammen 20 Mio Fr. aus den Familienstiftungen Bertarelli und Borel.¹⁷

Kultur, Sprache, Kirchen

Archive, Bibliotheken, Museen

Die **Cinémathèque suisse** scheint die finanziellen Turbulenzen hinter sich lassen zu können. Nachdem sie in den letzten Jahren die Subventionen von Bund, Kanton Waadt und Stadt Lausanne vor allem darauf verwenden musste, die Hypothekarzinsen für das neue Lagergebäude in Penthaz (VD) zu bezahlen, worunter die eigentlichen Konservierungsarbeiten litten, erklärte sich der Bund bereit, die Liegenschaft zum Preis von CHF 6 Mio. zu kaufen und der Stiftung weiter zur Verfügung zu stellen. Damit ist die Sanierung dieses Filmarchivs, das als eines der wichtigsten in Europa gilt, auf gutem Weg.¹⁸

Film

Im Mai gründeten die sechs Westschweizer Kantone Genf, Waadt, Wallis, Neuenburg, Freiburg und Jura zusammen mit Vertretern der Städte Lausanne und Genf eine Westschweizer Filmstiftung. Dotiert mit 10 Mio. CHF jährlich, soll die **Fondation romande pour le cinéma** die Westschweizer Filmförderung koordinieren und professionalisieren.¹⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 08.12.1998
MARIANNE BENTELI

INTERKANTONALE ZUSAMMENARBEIT
DATUM: 28.05.2011
SUZANNE SCHÄR

1) Bund, 20.2., 27.3. und 13.11.95; NZZ, 13.3. und 28.7.95; BaZ, 15.3.95; TA, 20.3., 3.4., 26.6. und 3.10.95; SGT, 29.5.95; Lib., 2.8. und 16.6.95; JdG, 15.8., 2.9., 20.10. und 27.11.95; Presse vom 28.8., 24.9., 25.9. und 9.10.95; 24 Heures, 25.9., 20.11. und 1.12.95; LZ, 18.10.95.

2) TA, 29.1., 6.5., 26.6., 9.8., 5.11., 29.11. und 10.12.96; SGT, 30.1.96; 24 Heures, 4.3., 11.10., 6.12. und 12.12.96; Bund, 1.4. und 29.4.96; SoZ, 12.5.96; NQ, 27.8.96; BZ, 20.9.96; JdG, 4.10.96; Presse vom 24.10. und 28.10.96; Lib., 7.11. und 2.12.96; SN, 29.11.96; SZ, 5.12.96.

3) SoZ, 9.2.97; QJ, 11.3.97; JdG, 18.3., 15.5., 4.11., 12.11. und 9.12.97; Lib., 22.3.97; TA, 7.4., 21.4., 25.11. und 9.12.97; Bund, 29.5., 2.6., 29.9. und 11.11.97; 24 Heures, 12.8., 7.11. und 11.12.97; SGT, 10.11. und 17.11.97; AZ, 10.12.97; NZZ, 15.12.97.

4) Bund, 12.1., 9.3., 16.3., 23.3., 30.3., 20.6., 10.8. und 23.11.98; BaZ, 19.1. und 16.3.; NZZ, 3.3., 10.3., 29.4. und 26.10.98; TA, 7.3., 21.3. und 29.4.; 24 Heures, 9.3., 18.5., 19.5., 25.9. und 20.11.98; TG, 29.4., 20.5., 11.8., 25.9. und 23.10.98; AZ, 24.6.98; NLZ, 27.7.98; LT, 19.8., 7.10. und 18.11.98; SZ, 11.9.98; CdT, 26.11.98.

5) Résultats 1er tour Municipalité; Résultats 2e tour Municipalité; Résultats Conseil communal; LT, 12.11.15

6) Candidates et candidats Municipalité de Lausanne 2021; Résultats 1er tour Municipalité de Lausanne 2021; Résultats 2e tour Municipalité de Lausanne 2021; Résultats Conseil communal de Lausanne 2021; LT, 16.12.20; 24H, 9.1., 13.1.21; 24H, 15.1.21; 24H, 23.1.21; Lib, 27.2.21; 24H, 4.3.21; LT, 8.3.21; 24H, 9.3.21; 24H, Lib, 10.3.21; LT, 12.3.21; Lib, 16.3.21; LT, 29.3.21

7) 24 Heures, 24.6.7.7, 18.9 et 17.10.98; presse du 25.6, 24.7 et 27.7.98.

8) LT, Lib. et 24h, 25.9.08.

9) DETEC-Rapport explicatif relatif au projet mis en consultation; Résultats de la consultation relative à la politique climatique post-2020; SN, 1.12.16

10) DETEC-Rapport explicatif relatif au projet mis en consultation; Résultats de la consultation relative à la politique climatique post-2020; SN, TG, 1.12.16

11) DETEC-Rapport explicatif relatif au projet mis en consultation; OFEV-Rapport sur les résultats de la procédure de consultation relative à l'Accord de Paris; Résultats de la consultation relative à la politique climatique post-2020; SN, 1.12.16

12) DETEC-Rapport explicatif relatif au projet mis en consultation; Résultats de la consultation relative à la politique climatique post-2020; SN, TG, 1.12.16

13) Lib., 14.3, 14.8 et 10.11.97; JdG, 26.4.97; 24 Heures, 19.8.97; Presse des 24.1 et 19.3.97

14) TA, 20.1.03; Lib., 6.6. und 18.9.03.

15) 24h, 22.9.00; LT, 27.10. und 24.11.00; Lib., 10.11. und 29.11.00; TG, 22.11.00; NZZ, 1.12.00.; Presse vom 07.10.00; Presse vom 11.10.00; Presse vom 18.08.00

16) LT, 18.9.01; NZZ, 25.9.01 und 2.10.01; TA, 26.9.01; BaZ, 17.10.01.; LT, 2.6.01; 24h, 5.6. und 7.6.01.; Presse vom 08.06.01; Presse vom 10.05.01; Presse vom 11.06.01; Presse vom 16.11.01; Presse vom 18.05.01; Presse vom 21.11.01; Presse vom 23.05.01; Presse vom 30.03.01

17) BaZ, LT und NZZ, 12.11.08.

18) NLZ, 11.11.98; Bund, 14.11. und 5.12.98; NZZ, 16.11.98; BZ, 8.12.98; Presse vom 3.6.98

19) NF, 28.5.11.